



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

### Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 14 mai 2024

Date de convocation : le 03 mai 2024

Date d'affichage : 14 mai 2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mai, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES - Alain ANGLES – Jacques BARBEZANGE - Marie Françoise BLANC– Christian BONNET – Jean-Claude CARRIE - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Michel DELPECH - Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean- Pierre MASBOU - René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS – Anne Claire SOLIER- Thierry TEULIER – Christian TIEULIE - Pierre TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 28 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstention : 0

#### DELIBERATION N° 2024/05/03

#### Compte administratif Budget Principal du SIEDA 2023

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL DU SIEDA 2023**

Délibération de la commission administrative concernant l'approbation du compte administratif dressé par Monsieur Sébastien DAVID ordonnateur.

La commission administrative, réunie sous la présidence de Monsieur Jean Marie LACOMBE, Vice-Président,

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires du budget principal de l'exercice 2023 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur le Président, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances du SIEDA en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du budget principal SIEDA 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes et les crédits annulés

SECTION	EXCEDENT EXERCICE PRECEDENT	DEFICIT EXERCICE PRECEDENT	MANDATS EMIS PENDANT L'EXERCICE	TITRE EMIS PENDANT L'EXERCICE	RESULTAT DEFICIT	RESULTAT EXCEDENT
Fonctionnement	1 120 294.11 €	- €	4 783 689.30 €	10 545 679.73 €		6 882 284.54 €
Investissement	1 294 172.66 €	- €	19 826 973.37 €	20 314 977.78 €		1 782 177.07 €
TOTAUX	2 414 466.77 €	- €	24 610 662.67 €	30 860 657.51 €	- €	8 664 461.61 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 22 Mai 2024

